



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2015

Présents : Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jaques LEBRUN, Marie GAUTREAU, Mado PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Cédric TECHER, Claire GAUDRON Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, Véronique PICHEREAU, Henri SAULGRAIN, Monique CHANET, Robert MARION, David LAGLEYZE, Emmanuel NOZAY, Frédéric LEBRUN (Pouvoir à David LAGLEYZE), Sébastien PERROTIN

Excusés : Céline FOURREAU (Pouvoir à Emmanuel NOZAY)

Secrétaire de séance : Emmanuel NOZAY

Date de La Convocation : 29/05/15

Diffusion : Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

ORDRE DU JOUR

Evolution Territoriale
CCLS : Répartition du FPIC 2015
Aménagement du secteur de l’Alerte
Adhésion de la communauté d’agglomération du saumurois au SIEML
Vente de matériel communal
Convention SOLIPASS
Nom de rues de la ZA du Perray
Questions diverses

| <i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i> | <i>Décisions</i> |
|--|---|
| <p><u>Compte rendu précédent</u></p> <p><u>1°) Evolution territoriale (RB) :</u> L’actualité de la réforme territoriale vous sera présentée en séance</p> <p><u>2°) CCLS : Répartition du FPIC 2015 (RB et DR) :</u> Le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) est attribué à la CCLS qui peut, avec les communes, réfléchir à une répartition selon des critères à définir. Rappel : en 2014, FPIC encaissé par la CCLS 119 560 €, reversé 24 421 €, soit un solde de 95 139 €. En 2015 augmentation de 36 % soit 34 250 € (à confirmer). <i>Le Conseil Municipal doit délibérer sur la répartition du FPIC 2015</i></p> <p><u>3°) Aménagement du secteur de l’Alerte (DR) :</u> Le CAUE a restitué les 1ers éléments de l’étude sur l’aménagement du secteur de l’Alerte et le Conseil Municipal, lors de la précédente réunion, a donné ses souhaits d’aménagement. <i>Un avis sera émis sur les résultats de cette étude</i></p> | <p>RAS</p> <p>Rien de nouveau depuis le dernier compte rendu sinon que le Préfet demandera une délibération de tous les conseils municipaux, avant fin juillet, précisant le positionnement de la commune. Une réunion a lieu le 29 juin à 20 h 30 à la CCLS.</p> <p>Elle permettra d’avoir les éléments nécessaires à la décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aspects financiers et la fiscalité - Les compétences des différentes communautés de communes concernées <p>Le Conseil Municipal accepte le versement de l’intégralité du FPIC à la CCLS par 12 voix pour, 4 abstentions et 3 voix contre.</p> <p>Il est notifié le fait qu’il serait important de savoir comment cette dotation, si elle est versée intégralement à la CCLS, est mise à profit près des communes.</p> <p>Cet engagement vaut seulement pour l’année 2015</p> <p>Les résultats de l’étude seront présentés lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal le 02 juillet par le CAUE à 20 h en séance privée</p> |

4°) Adhésion au SIEML (JL) :

La Communauté d'Agglomération de Saumur Loire Développement souhaite adhérer au SIEML pour la compétence optionnelle éclairage public.

Une délibération doit entériner l'accord d'adhésion

5°) Vente de matériel communal (LA) :

Le four de la salle des fêtes a été changé et l'ancien, en état de marche, a été évalué à 350.00 €. Le restaurant L'Estaminet serait acquéreur.

Le Conseil Municipal doit délibérer sur le prix de vente de ce four

6°) Contrat de mise à disposition de personnel avec Solipass (JL) :

Un agent contractuel aux espaces verts travaille sur la commune en contrat à durée déterminée pour un mois jusqu'au 30 et renouvelable jusqu'à mi-septembre. Celui-ci est rémunéré par Solipass à raison de 18.55 € de l'heure (charges comprises) et un contrat de mise à disposition est établi entre les 2 parties

Le Conseil Municipal doit approuver ce contrat par délibération

7°) Nom de rues de la ZA du Perray (JL) :

Des noms de rues doivent être définis pour les voies de la ZA du Perray. Des propositions ont été faites en bureau d'adjoints : Rue du Perray – des Artisans – du Savoir Faire. Merci d'y réfléchir

Une délibération doit valider ces noms ou en donner d'autres

QUESTIONS DIVERSES :

- Comptes rendus des commissions (Rb et Adjts)

INFOS DIVERSES :

- Pot de départ de Serge Gouffier le 09 juillet à 19 h
- Installation des mâts et drapeaux mardi 2 juin
- Réunion avec les associations le 17 Octobre à 11 h

Le Conseil Municipal donne son accord unanime pour l'adhésion de la communauté d'agglomération de Saumur Loire Développement au SIEML

Le prix de vente de l'ancien four de l'Alerte à 350 € est approuvé à l'unanimité

Le Conseil Municipal accepte de signer la convention avec SOLIPASS, par 18 voix pour et 1 abstention, afin de recruter un agent affecté aux espaces verts en contrat à durée déterminée d'un mois renouvelable

Le Conseil Municipal valide les noms des 2 rues de la ZA du PERRAY : Rue du Perray pour la rue principale et Rue des Artisans pour la 2ème par 18 voix pour et 1 contre

Accessibilité :

De nouvelles dispositions repoussent en 2019 les obligations en matière d'accessibilité sous réserve d'avoir planifié et budgété les travaux à faire et envoyé le tableau en préfecture - Les normes ayant changé permettront de faire des économies par rapport au coût initial

Gestion différenciée :

Elle est programmée à La Roulière - Elle consiste à planifier, selon des zones bien identifiées, des entretiens spécifiques.
Elle entre dans une démarche globale de développement durable – Un cahier des charges répertoriant l'ensemble du projet sur la Roulière et sur la commune sera validé en conseil municipal de juillet

Il est indispensable d'informer la population de la mise en place d'un programme identique sur tout le territoire de la CCLS

Commission économique :

Un marché des producteurs aura lieu lors de la journée du patrimoine, le 20 septembre 2015 et il est prévu d'en prévoir d'autres lors d'un évènement : vœux 2016, le 10 janvier - weekend de Pâques avec chasse aux œufs : le 27 Mars 2016, Fête des mères : le 29 Mai 2016 – Des ateliers seront également prévus lors de ces marchés

Développement durable :

Il se résume en 3 grands principes : économie, environnement et social – Il est nécessaire de faire un support illustré par des actions simples et accessibles par tous et à insérer dans le prochain bulletin – Ce sera le thème des prochains vœux et un récapitulatif des actions déjà mises en places sera présenté. Il sera également proposé aux écoles de s'y associer – La gestion différenciée est un des maillons du développement durable – La prochaine réunion est programmée le 1^{er} juillet à 19 h

Séance levée à 22 h 46